

projets. On peut s'adresser à la BIRD afin d'obtenir des renseignements sur les projets à venir. La BIRD distribue également diverses publications sur ses activités de financement en Inde.

La Société financière internationale (SFI) - La Société financière internationale, surnommée le « bras privé » de la Banque mondiale, est engagée activement dans le financement de projets en Inde. Elle est également reconnue pour sa participation au capital de ces projets. La SFI fournit, en outre, des renseignements importants concernant les marchés boursiers locaux et tient un bureau régional à New Delhi.

L'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) - L'AMGI est un autre organisme rattaché à la Banque mondiale, dont l'Inde est devenu un pays signataire le 13 avril 1992. La principale activité de l'AMGI consiste à fournir pour les investissements admissibles une garantie contre les risques autres que les risques commerciaux.

Autres organismes internationaux - D'autres organismes internationaux fournissent des fonds pour les projets de développement. Les plus connus d'entre eux sont l'Agence de développement international (ADI) et le Fonds international de développement agricole (FIDA). De nombreux organismes du système des Nations unies (par exemple, le PNUD) financent également des projets de développement. La Commonwealth Development Corporation, dont le siège se trouve à Londres, a un bureau à New Delhi. Quelques sociétés canadiennes ont fait appel à cet organisme pour obtenir des fonds.

Autres organismes régionaux - Certains fonds régionaux, surtout au Moyen-Orient, servent à financer des projets en Inde, par exemple, le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes. Quelques organismes japonais, notamment le Fonds de coopération économique outre-mer, offrent également du crédit.

Organismes de crédit à l'exportation - Certaines opérations d'exportation exigent parfois une intervention ou une participation internationale. Par exemple, l'appareillage électrique d'une centrale peut provenir d'un pays tiers. Dans ce cas, il peut être possible d'obtenir du crédit en demandant à l'organisme de crédit à l'exportation concerné (l'homologue de la SEE) de garantir cette composante particulière du projet en question.

Les sociétés de placement privées - Plusieurs fonds d'investissement créés par des sociétés de placement connues des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Extrême-Orient ont bénéficié à l'Inde. Ces fonds consentent des investissements aux sociétés indiennes bien établies, qui peuvent ainsi réaliser de nouveaux projets avec le produit de tels investissements.